

PRÉVENTION ET GESTION DES DECHETS DES TRAVAUX PUBLICS

Actions et outils

17 mai 2022

Alexandre Pavoine – Cerema Direction ITM



SOMMAIRE

- I. Intégrer les enjeux « déchets » dans les projets
- II. Le label 2EC « Engagement Economie Circulaire »

Intégrer les enjeux « déchets » dans les projets



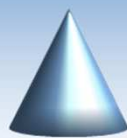
DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Obligations du maître d'ouvrage

Pour l'Etat et les collectivités territoriales des chantiers de construction ou d'entretien routier

LTECV (article 79)

Chantier de construction ou d'entretien routier



Matières et déchets de chantier



Destination

≥ 70 %

Réemploi
Recyclage
Autre valorisation matière

Approvisionnement en matériaux

≥ 60 %

Issus du Réemploi, de la réutilisation et/ou du Recyclage de déchets

≥ 20 %

Couches de surface

≥ 30 %

Couches d'assise

DES OBJECTIFS AMBITIEUX



Signature du pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité

- ✓ Recycler 100% des produits de déconstruction
- ✓ >20% de réintroduction d'agrégats d'enrobés
- ✓ 80% des enrobés courants à moins de 150°C en 2030



100%
des territoires

LA COMMANDE PUBLIQUE

Loi de 2015 sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (article 79)

Pour les maîtres d'ouvrage de l'État et des collectivités territoriales : intégrer dans tout appel d'offres une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets

Fixer des objectifs adaptés au contexte du projet, les accompagner de moyens, notamment humains et financiers.

Afficher les objectifs dans toutes les pièces des marchés ou des contrats

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

ACTIONS DE LA MOA

Diagnostic et organisation du chantier

Uniquement obligatoire dans le domaine du bâtiment

Travaux publics : un atout pour engager une démarche de prévention et de gestion des déchets

- ✓ Réaliser ou faire réaliser le diagnostic prévisionnel à l'amont des travaux pour identifier la nature et la quantité des matériaux générés par le chantier
- ✓ Organiser le chantier pour faciliter le tri en fonction du phasage d'apparition des déchets et des filières de gestion

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

ACTIONS DE LA MOA

Consultation et contractualisation

- ✓ Intégrer le diagnostic aux contrats et marchés de travaux
- ✓ Intégrer l'exigence du respect de la hiérarchie du mode de gestion des déchets
- ✓ Exiger et mettre en place la traçabilité des déchets
- ✓ Favoriser les filières de proximité de gestion des déchets
- ✓ Laisser l'opportunité aux entreprises de proposer des solutions locales de gestion des déchets
- ✓ Assurer un contrôle des performances des matériaux réemployés

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

ACTIONS DE LA MOA

Intégrer des critères de jugement des offres sur la prévention et la gestion des déchets

Exemple. Sur le respect de la hiérarchie des modes de traitement des déchets

- Indicateur sur le ré-emploi
- Indicateurs sur la réutilisation et la valorisation de déchets sortants (avec des précisions sur les modalités de décompte et de contrôle)
- Indicateur sur la valorisation de déchets entrants
- Indicateurs sur l'élimination des déchets sortants

Mener une réflexion sur la définition fine des indicateurs puis sur leur pondération afin d'établir un critère

La pondération est à adapter à la typologie de chantier (déficitaire, excédentaire,...) et à une stratégie

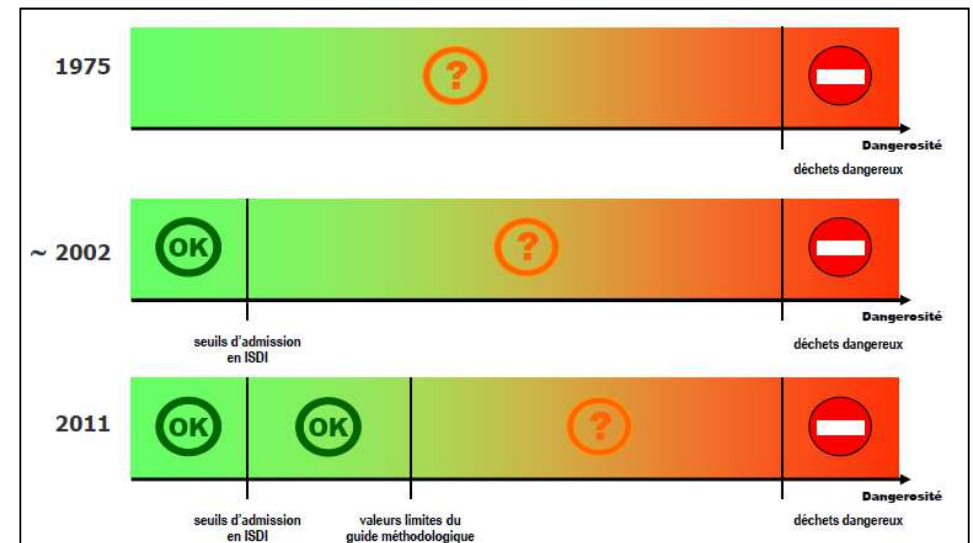
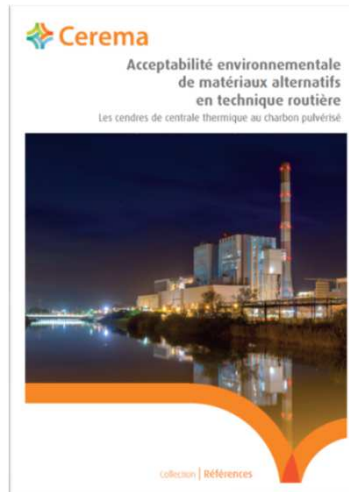
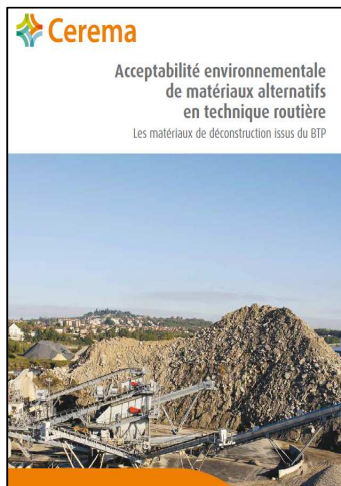
PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

ACTIONS DE LA MOA

Le cas de la valorisation de matériaux alternatifs dans les travaux

Appliquer les méthodes recommandées par le ministère de la transition écologique

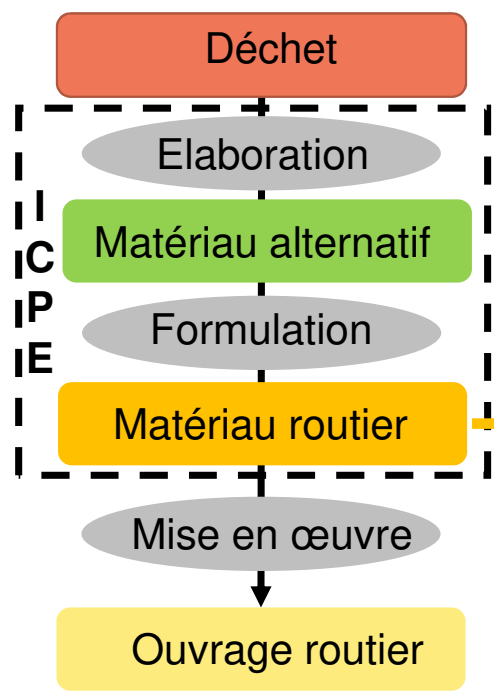
Contrôler la conformité environnementale des matériaux alternatifs entrants sur le chantier vis-à-vis des guides publiés sur le site officiel du ministère de la transition écologique



PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

ACTIONS DE LA MOA

Le cas de la valorisation de matériaux alternatifs dans les travaux



Un matériau routier est un matériau apte à quitter l'installation pour être mis en œuvre en l'état sur les chantiers routiers

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

ACTIONS DE LA MOA

Pour aller plus loin dans les travaux publics

Réaliser, à l'issue des travaux, un formulaire de récolement identifiant les matériaux réemployés et les déchets réutilisés, recyclés ou valorisés autrement et leur destination

Capitaliser sur :

- La concordance des données du diagnostic prévisionnel avec les matériaux réellement générés lors de la réalisation du chantier
- Les filières de gestion des déchets en fonction de leur nature
- La proximité des filières
- Les taux de réemploi et de valorisation
- Les coûts de gestion des déchets de conception générés par le projet

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

ACTIONS DE LA MOA

Des types de marchés pour faciliter la mise en œuvre d'une démarche d'économie circulaire

- ✓ Marchés d'achats innovants
- ✓ Marchés globaux de performance
- ✓ Marchés de gré à gré
- ✓ Dialogue compétitif
- ✓ Procédures de marchés adaptés (MAPA)
- ✓ Marchés expérimentaux : faisant appel à des propositions innovantes des entreprises

Ouvrir les marchés et contrats aux ressources secondaires (matériaux alternatifs et matériaux recyclés)

Les matériaux issus d'un autre chantier ou d'une installation de recyclage de déchets doivent être utilisés en priorité s'ils répondent aux besoins du projet et s'ils sont conformes aux normes et référentiels de l'usage (L541-33 CE).

Selon le type de procédure (adaptée ou formelle), des variantes peuvent être obligatoires ou autorisées, ce qui peut faciliter des propositions en faveur de matériaux alternatifs ou de matériaux recyclés.

Par ailleurs, dans les marchés, le besoin en ressources secondaires doit être inscrit en termes de performance et non de typologie ou d'origine.

Le Label 2EC



LABEL

**ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**

Mettez de l'économie circulaire dans vos projets de construction et d'aménagement





- **Son périmètre et l'impact sur un projet**
- **Le détail du processus « appliquer la charte d'engagement »**



• Qu'est ce que c'est ?

- **Un label national** qui vise à identifier et valoriser les bonnes pratiques de la profession en matière de **prévention et de gestion des déchets de valorisation des matériaux alternatifs**
- **Une démarche reconnue** par les acteurs du BTP et reposant sur les méthodologies nationales
- **Une garantie d'agir dans le respect de la réglementation** et des règles d'acceptabilité environnementale et sanitaire





• Une charte au cœur du processus

En tant que porteurs de projets vous vous engagez au travers une charte à :

- ✓ Respecter les référentiels réglementaires et normatifs de l'économie circulaire
- ✓ Prévenir et gérer les déchets de vos projets
- ✓ Valoriser des matériaux alternatifs dans le cadre de vos projets





LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

• Matériaux alternatifs

DE QUOI PARLE-T-ON ?



Des matériaux dont les conditions d'emploi sont décrites dans des guides nationaux du ministère de l'écologie

Des guides d'application nécessaires pour la sortie du statut de déchet. Référencés dans des décrets.



LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Le projet peut- être labellisé s'il correspond à des **projets de construction et d'aménagement** :

- valorisant des matériaux alternatifs
- prévenant et gérant les déchets du projet

Un **aménagement** faisant l'objet d'une procédure ou d'une autorisation d'urbanisme : zone d'aménagement concertée, projet urbain partenarial, lotissement, parc de loisirs, terrain de golf, etc.



Un **comblement de cavités souterraines** pouvant être d'origine anthropique ou naturelle

La **construction, la réhabilitation ou l'entretien d'infrastructures de transport et d'ouvrages associés** : voies de circulation, aires de stationnement, merlons paysagers ou phoniques, plateformes d'activités économiques, pistes et aires de stationnement d'aéronefs



LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Une labellisation sur **le temps du projet**





LABEL

ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Quel projet cibler ?

- Action déjà engagée en faveur de la prévention et de la gestion de déchets
- Une opportunité de valorisation de matériau alternatif ?
- Avec un enjeu d'acceptabilité locale ?
- Avec un enjeu politique particulier ?
- Projet « phare » pour éprouver vos engagements / vos outils (traçabilité)



LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

• PREVENIR ET GERER LES DECHETS

QUEL IMPACT POUR VOTRE PROJET ?

SUR SON DEROULEMENT : **AUCUN**

Il s'agit ni plus ni moins que d'appliquer la réglementation

SUR SA CONDUITE : **DES GAINS**

- ✓ L'assurance que la réglementation en vigueur est respectée pour ce qui concerne la prévention et la gestion des déchets du BTP
- ✓ Le renforcement de l'acceptabilité sociale et de la visibilité locale de votre projet

**Réduire les
RISQUES**

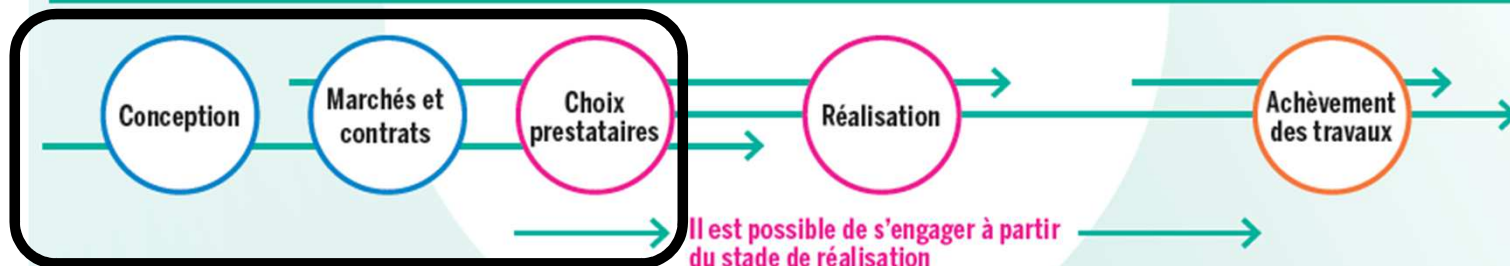


LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

LE +

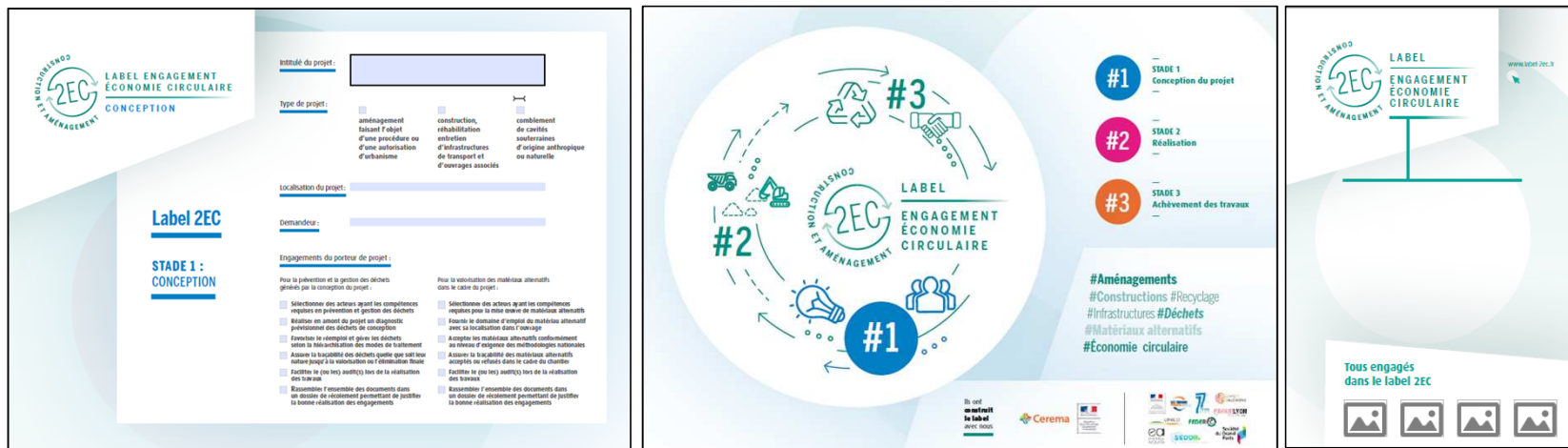
Le label 2EC vous permet de communiquer dès la phase de conception de votre projet

Souplesse sur la temporalité de l'engagement



Des outils pour valoriser les engagements

- Un certificat pour chaque phase du projet. Panneau de chantier. Attestation de capacité



- Signature de mail / Bannière web





Un site web :

- ✓ Mettre votre projet en vitrine
- ✓ Créer un réseau d'acteurs

Une communauté

- ✓ Progresser
- ✓ Partager





LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Etapes et actions

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Label
Qualité
Performance

Charte d'engagement

Label contribuant à l'économie circulaire dans les territoires

Pour la prévention et la gestion des déchets générés dans le cadre de projets ainsi que la valorisation de matériaux alternatifs

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire propose aux porteurs de projet, publics ou privés, le Label Engagement Économie Circulaire (Label 2EC).

Le label a pour vocation de développer l'économie circulaire dans le domaine de la construction et de l'aménagement. Il permet d'offrir aux acteurs de l'acte de construire une reconnaissance, dans le cadre d'un projet, de l'utilisation de matériaux alternatifs et de la bonne gestion des déchets de conception, générés.

L'obtention du label 2EC est soumise à la mise en œuvre d'engagements définies dans la présente charte d'engagement, auxquels s'ajoute par le porteur de projet dès le plan de conception et d'autre part le maître d'ouvrage ainsi que les entreprises des secteurs concernés aux marchés et contrats jusqu'à l'achèvement des travaux liés à la labellisation. Le label 2EC peut être sollicité par une entreprise pour la réalisation d'un projet.

La charte d'engagement du label 2EC a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail regroupant :

- Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ;
- La Direction Régionale et Interpréfectorale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France (DRIE) ;
- Le Cerema ;
- La Métropole de Lyon ;
- Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne ;
- La Société du Grand Paris ;
- Syntec Ingénierie ;
- Le Syndicat des Entreprises de Déconstruction, Démolition et Recyclage (SIEDR) ;
- La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTOP) ;
- l'Union Nationale des Entreprises de Valorisation (UNEV) ;
- La Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage (FIDREC) ;
- La Troceti Avocats.

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT

LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

juin 2020



Comment débuter

Le stade « Conception »

Le Cerema instruit l'engagement du porteur de projet qui aura renseigné et signé la charte d'engagement





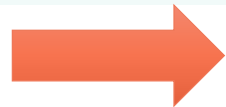
LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Comment débuter

Actions au stade Conception

Prendre en compte les engagements

Les acteurs impliqués dans le projet doivent être en capacité de mettre en œuvre **les engagements** du porteur de projet



Ils doivent disposer des éléments nécessaires et suffisants pour ce faire



LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Comment débiter

Réaliser et transmettre un diagnostic déchets

- la **nature** des *déchets de conception* générés intégrant les matériaux pouvant être réemployés dans le cadre du chantier,
- les **quantités** exprimées en tonnes pour chaque nature,
- leur localisation dans le projet,
- le **phasage** d'apparition des déchets en fonction de l'exécution du projet.



LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Comment débiter

Décrire les actions à réaliser

Les acteurs du chantier en capacité de répondre aux engagements du porteur de projet

- ✓ Prévention et gestion des déchets
- ✓ Valorisation de matériaux alternatifs



Comment débiter

Prévenir et gérer les déchets

Le porteur de projet doit être en mesure de rendre compte. Il inscrit ses exigences dans les documents de consultations (MOE, entreprises)

- Priorité au *réemploi* et respect de la hiérarchie des modes de traitement des déchets de conception ,
- Filières de de traitement identifiées en fonction des déchets,
- Transporteurs de déchets autorisés à les prendre en charge,
- Filières de traitement acceptant les déchets autorisées à les prendre en charge,
- Priorité au principe de proximité du lieu de production des déchets



LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Comment débiter

Valoriser des matériaux alternatifs

Une exigence de conformité environnementale, et le cas échéant sanitaire en respect des méthodes reconnues par le ministère de l'écologie

Le porteur de projet doit être en capacité de rendre compte sur

- **l'origine et la nature de chaque *matériau alternatif*** entrant dans sa composition
- Une définition du « **lot** » de *matériau alternatif* entrant dans la réalisation du projet,
- **l'usage envisagé** au regard des référentiels



LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Comment débiter

Le Label2EC fournit des outils

Consulter

	Traçabilité des <i>déchets de conception</i> et suivi du <i>réemploi</i>	Montant en chiffres hors taxes (€)
2	<p>La prestation comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">- La réalisation, l'émission, le renseignement et la récupération des bordereaux de suivi des déchets pour la totalité des <i>déchets de conception</i> non dangereux et non dangereux inertes du projet.- L'émission, le renseignement et la récupération des bordereaux de suivi pour la totalité des <i>déchets de conception</i> dangereux conformément aux Cerfa accessibles sur le site www.service-public.fr.- Le renseignement du registre chronologique des déchets sortants du chantier :<ul style="list-style-type: none">— Lot, nature, quantité, transporteur, destination intermédiaire (transit ou traitement), destination finale.- Le renseignement du registre chronologique des matériaux réemployés :<ul style="list-style-type: none">— Nature, quantité, localisation au sein de l'ouvrage.	



LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Comment débiter

Le stade « Réalisation »

Le Cerema instruit la prise en compte des engagements du porteur de projet par les acteurs impliqués





LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Comment débiter

Lancement des travaux

Respect de la hiérarchie des modes de gestion des déchets

+ Traçabilité

+ Application des référentiels



LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Comment débuter

Le Label2EC fournit des outils

Exigence de traçabilité des déchets

Tableau 4: Origine et nature du *matériau alternatif*

Dénomination du matériau alternatif et référence du lot		
Dénomination commerciale	<input type="text"/>	
Référence du lot	<input type="text"/>	
Informations concernant le fournisseur du matériau alternatif		
<input type="checkbox"/>	Installation ayant élaboré le <i>matériau alternatif</i>	Nom: <input type="text"/>
		Adresse: <input type="text"/>
<input type="checkbox"/>	Chantier de provenance	Dénomination: <input type="text"/>
		<input type="text"/>



LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Comment débuter

Le Cerema réalise des audits

Activités du chantier en lien avec les actions de prévention et de gestion des déchets, de valorisation des matériaux alternatifs

Un référent doit être identifié



Comment débuter

Le stade « Achèvement »

Le Cerema instruit le dossier de récolement



JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE ATTENTION



Matinée Déchets TP 17 mai 2022 – FRTP Hauts de France